

BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences s'adresse aussi bien aux cadres qu'aux ouvriers, aux jeunes qu'aux salariés expérimentés. Pour avoir droit à un bilan de compétences, il suffit de justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dont une année d'ancienneté dans votre entreprise actuelle.

PUBLIC

PUBLIC CONCERNÉ PAR LE BILAN DE COMPÉTENCES

Salarié disposant d'une ancienneté de plus de 5 ans, dont 1 dans l'entreprise actuelle. Sur proposition de l'employeur, ou à sa propre initiative.

DURÉE

DURÉE DU BILAN DE COMPÉTENCES ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Dates: Du jj/mm 2017 au jj/mm 2017

Durée: 24h sur une période de 3 semaines à 6 semaines, 10h minimum en face à face Suivi à 6 mois

Lieu: Dans nos locaux

TARIFS

COÛT DU BILAN DE COMPÉTENCES

Modalités de financement:

Financé par l'OPCA (CPF hors temps de travail ou CPF sur le temps de travail, en accord avec votre employeur)

Financé par l'OPACIF (CIF, Congé Individuel

Financé par l'employeur (sur le plan de formation de l'entreprise)

OBJECTIFS

OBJECTIFS DU BILAN DE COMPÉTENCES

- Adapter vos compétences aux changements techniques.
- Définir un plan de formation.
- Entamer une réorientation professionnelle.
- Gérer votre mobilité professionnelle.
- Mesurer la faisabilité d'un projet.

MOYENS

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Accès internet avec des documents pédagogiques à consulter et/ou télécharger.

EVALUATION

EVALUATION DU BILAN DE COMPÉTENCES

Suivi à 6 mois

INTERVENANTS

QUALITÉ DE L'INTERVENANT

Une **psychologue** consultante, spécialiste de l'orientation et des réajustements de parcours professionnels.

PROGRAMME

CONTENUS DU BILAN DE COMPÉTENCES

Entretien préalable : Initier un contact avec le conseiller qui sera l'interlocuteur durant le bilan. Transmettre toutes les **informations pratiques et légales**, expliquer les **modalités**, les conditions de déroulement, les méthodes et techniques employées.

Le bilan de compétences avec une démarche en 3 étapes.

Phase d'analyse: Analyse des besoins et des objectifs qui permet de définir un cahier des charges et de formaliser une démarche personnalisée.

Phase d'investigation: Analyse du parcours, qui permet d'identifier les compétences et les aptitudes et de déterminer les motivations et aspirations profondes, ainsi que des possibilités d'évolution professionnelle.

Phase de conclusion - restitution: Prise de connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, recensement les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel, prévision des principales étapes de la mise en œuvre de ce projet. Remise d'un dossier de synthèse personnel (les résultats du bilan de compétences sont strictement personnels et ne peuvent être communiqués à des tiers)

ETHIQUE ET QUALITÉ

CADRE ETHIQUE ET ENGAGEMENT QUALITÉ

Transparence de la démarche : informé en amont des étapes, du coût et de la méthodologie de la prestation.

Volontariat : engage le bénéficiaire et inscrit l'expression du volontariat effectif de la personne dans les documents de contractualisation.

Confidentialité : l'intervenant est soumis à un devoir de confidentialité dans l'exercice de son activité professionnelle.

Organisme de formation 93060639006

06 63 28 50 94

www.psy-a-nice.com